



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Direction de la Coordination Interministérielle et de
l'Appui Territorial
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

Rennes,

Affaire suivie par : Ninon COLLIER
Tél. : 02 21 86 23 34
Courriel : ninon.collier@ille-et-vilaine.gouv.fr

Le préfet

à

**SPLA Territoires Publics
1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
35207 Rennes**

A l'attention de Madame Katell RUELLAN

Objet : Projet CRAC Blosne-Est - DUP et cessibilité

P.J. : 4

Dans le cadre de votre demande d'enquête publique conjointe pour la mise en œuvre du contrat de revitalisation artisanale et commerciale (CRAC) du Blosne-Est sur la commune de Rennes, les différents services instructeurs ont rendu leur avis.

Ces derniers sont favorables à votre projet, sous réserve de la prise en compte de diverses remarques que je souhaite porter à votre connaissance.

À cet effet, vous trouverez ci-joint une copie des courriers de l'Agence régionale de santé, du Service régional de l'archéologie (direction régionale des affaires culturelles), de la Direction départementale des territoires et de la mer ainsi qu'une note reprenant les observations de la Chambre d'agriculture.

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos éventuelles observations quant à ces remarques, en vue de la saisine de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe).

Pour le préfet,
L'adjointe à la cheffe de bureau

Le 29/03/2023

Joëlle BONNEFOY